

BASSINS

Municipal

élu tacitement

M. Maurice Gruaz-Chevalley, 41 ans, a été élu lundi comme septième membre du Conseil municipal de Bassins. Le dépôt des listes de candidats expirant hier à midi, et personne ne s'étant présenté à ce jour, M. Gruaz a donc été élu tacitement comme le prévoit la procédure.

M. Maurice Gruaz-Chevalley remplacera M. Karl Velan chargé encore jusqu'à la fin de l'année de la police et de la gestion des finances.

Exploitant au village d'une entreprise de chauffage central et de sanitaire, M. Gruaz obtient pour la première fois des responsabilités politiques. Il n'est apparenté à aucun parti politique. — air